

# LP Métiers de la Gestion et de la Comptabilité - Parcours : Gestion Comptable et Financière

## Type de contrat

Contrat d'apprentissage

## Durée de la formation

12 mois  
525 heures

## Diplôme délivré par

**le cnam**  
Ile-de-France

## ► Objectifs

Disposer des connaissances et visions exhaustives des besoins en gestion comptable et financière nécessaires au pilotage d'entreprises de taille moyenne :

- Etablir des états financiers et savoir les utiliser à des fins d'analyse et de gestion,
- Elaborer des outils de gestion pertinents adaptés aux PME industrielles et de services à la fois pour la mesure des coûts et le pilotage des performances économiques et financières,
- Devenir des Hommes du dialogue de gestion au service des dirigeants dans le cadre de la prise de décision et de l'évaluation des résultats.

## ► Accès au diplôme

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 :

- BTS en comptabilité gestion
- DUT GEA (option Finance comptabilité)
- RNCP III

**Admission** : sur dossier et entretien

**Dépôt de candidature** : à partir de janvier sur le site [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr)

## ► Rythme d'alternance

2 jours en formation / 3 jours en entreprise

**Rentrée** : septembre

**Lieu de formation** :

Lycée Saint Exupéry 2 rue Henri Matisse 94000 Créteil

## ► Contacts

**Responsable pédagogique** : Laurent ESPESO

**Contact administratif** : Christelle NADEAU - [christelle.nadeau@cnam-iledefrance.fr](mailto:christelle.nadeau@cnam-iledefrance.fr) - Tél : 01 43 77 88 48

**Contact CFA EVE** : TRINQUARD Delphine - [d.trinquard@cfa-eve.fr](mailto:d.trinquard@cfa-eve.fr) - Tél : 01 60 79 54 09

## ► Lieu(x) de formation

## **Programme de la formation**

**CFA115 - Comptabilité financière des sociétés I et II**

**CFA120 - Comptabilité approfondie de l'entreprise**

**CCG101/CCG102 - Comptabilité et contrôle de gestion : Initiation**

**GFN101 - Finance d'entreprise : Initiation à la gestion financière**

**ANG320 - Anglais professionnel**

**Projet tutoré**

# Public concerné (Contrat d'apprentissage)

---

## Pour le contrat d'apprentissage

---

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

### ▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

---

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

## Marche à suivre

---

1. Candidater via le site du CFA [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr) ou directement auprès des écoles/ universités partenaires concernées.
  2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
  3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.
-